

**AMO défrichement du projet de la cité judiciaire sur
Saint-Laurent du Maroni**

Cayenne, le 14/12/2020

ÉMETTEUR:

PASCAL PARMENTIER

06 94 93 17 02 & 05 94 39 18 02

pparmentier@biotope.fr

	<u>DESTINATAIRES :</u> MOA FLORIAN CHAPUY ASSISTANT DE PROJET , APIJ florian.chapuy@apij-justice.fr 06 12 89 49 35 ALEXANDRE COLIN, CHEF DE PROJET, APIJ alexandre.colin@apij-justice.fr 01 88 28 89 25 / 06 72 81 25 08
Compte-Rendu n°2	
Visites effectuées le 09/12/2020 10/12/2020	
Objet : Passage pour la faune avant défrichement	

Experts faunistes	BIOTOPE: Colline Boiledieu et Anaïs Bonnefond
---------------------------------	---

Avant le commencement des travaux un passage sur site a été effectué par deux faunistes pour repérer des indices de nidification et la présence de faune peu mobiles qui pourraient être impactés par le défrichement. Une attention particulière a été portée à la recherche d'espèces protégées. Les prospections se sont déroulées entre le 9 et le 10 décembre 2020 de jour comme de nuit. L'objectif de la mission était si cela semblait réalisable et ne comportait pas de risque pour l'accomplissement du cycle biologique de l'espèce de déplacer les individus concernés et/ou les nids trouvés. Le tracé des prospections est présenté dans la Carte 1 ci-dessous.



APIJ

Prospections du passage faune avant défrichement

AMO Création d'une cité judiciaire
à Saint-Laurent-du-Maroni

Légende

-  Emprise du projet
-  Prospections


biotope

Carte 1 : Tracés des prospections réalisées lors du passage pour la faune avant défrichement

Prospections indices de nidification de l'avifaune

Au total 5 indices de nidifications ont été relevés lors de nos prospections (Carte 2). Il s'agit de trois nids et de deux indices de reproduction. Parmi les nids, un était vide et inoccupé. Nous n'avons pas pu déterminer quelle espèce l'avait construit. Le nid était accessible mais montrait des points de fragilité trop importants pour envisager un déplacement. De plus, aucun indice ne permettait de juger si il était utilisé ou non. Un second nid, contenait deux œufs correspondant à ceux du Tyran mélancolique (*Tyrannus melancholicus*). Un adulte montrant un comportement agité a également été observé à proximité du nid. Il s'agit d'une espèce commune non protégée mais le nid est accessible et semble assez solide pour être déplacé. Il sera déplacé lors du passage du 16/12/2020 juste avant le commencement des travaux. Un troisième nid potentiel a été repéré dans une termitière dans laquelle un trou a été creusé par un oiseau. Aucun individu n'a été observé à proximité, nous ne savons donc pas si ce nid est utilisé ni par quelle espèce. La termitière étant située à plus de 20m de haut dans un arbre, il n'est pas envisageable de la déplacer. Lors du défrichement, elle sera détruite avec sa nichée potentielle. Enfin dans la forêt marécageuse, lors d'une ronde une femelle de Batara souris (*Thamnophilus murinus*) a été observée en construction de nid avec une brindille dans le bec. Un lek d'Ermite nain (*Phaethornis longuemareus*) a également été observé dans cette ronde. La zone de forêt marécageuse est probablement la plus riche pour l'avifaune en termes de possibilités de nidifications, néanmoins la visibilité réduite dans le sous-bois encombré impacte fortement la détectabilité des nids.

Nous n'avons pas reperé de nids d'espèces protégées. Néanmoins notons que dans les espaces de friches nous avons notamment contactés le Rôle kiolo (*Rufirallus viridis*) et la Marouette plombée (*Porzana albicollis*) (deux espèces protégées de ralliés). Ces espèces ne forment pas de nids à proprement parler mais dissimulent leur œufs au ras du sol dans la végétation herbacée. Ces indices de nidifications sont extrêmement difficiles à repérer et notre passage ne constitue en aucun cas une assurance de l'absence de nidification pour ces espèces. De manière générale ; en Guyane le manque de connaissance sur les comportements de nidification de nombreuses espèces ne peut pas permettre d'assurer un évitement de destruction des nichées d'espèces protégées.



Figure 1 : Nid et œufs de Tyran mélancolique sur site

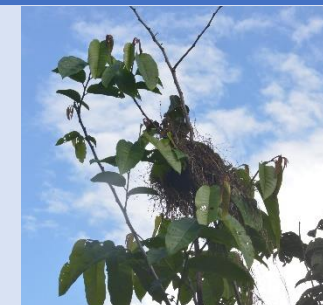


Figure 2 : Nid semblant trop fragile pour être déplacé sur site.



Figure 3 : Batara souris femelle en construction de nid sur site

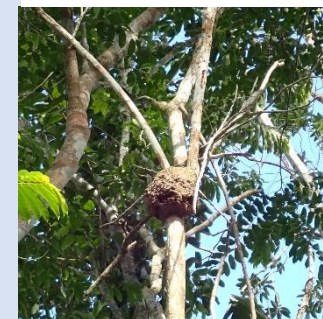


Figure 4 : Termitière potentiellement utilisée comme nid sur site

Prospections et déplacements de la faune peu mobile

Lors de notre passage, deux très jeunes individus d'Iguane vert (*Iguana iguana*) et un individu juvénile de Rhinoclémyde ponctuée (*Rhinoclemmys punctulata*) ont été observés sur site (Carte 3). Ces individus ont été déplacés car leur capacité de fuite lors de la phase défrichement a été jugée limitée. Ils ont été placés en pochon puis relâchés dans des milieux similaires sur la piste d'accès à l'ADNG (route de Mana). Nous avons également mis en évidence deux 'nids' d'Iguane vert (les œufs sont déposés dans une chambre d'incubation dans un terrier) mais l'ensemble des œufs avaient été consommés par un prédateur et n'ont donc pas été déplacés. Concernant les mammifères, seules des indices de faune mobiles ont été relevés, idem pour les reptiles adultes. En revanche concernant les amphibiens (15 espèces inventoriées la soirée du 09/12/2020), leur capacité de mobilité ne leur permettra probablement pas de quitter le site à temps mais une opération de translocation semble délicate (trop d'individus, risque de transmission de pathogène). Deux espèces représentent toutefois des enjeux de conservation la Rainette à doigts orange (*Dendropsophus sp.1*) et le Leptodactyle des Guyanes (*Leptodactylus guianensis*). Seuls les vertébrés ont été considérés lors de nos prospections.

Aucune espèce de faune protégée n'a été observée ou déplacée lors de nos prospections.



Figure 5 : Rhinoclémyde ponctuée sur site



Figure 6 : Indice de prédation sur un œuf d'Iguane vert



Indices de nidification de l'avifaune observés

AMO Création d'une cité judiciaire à Saint-Laurent-du-Maroni

Légende

- Emprise du projet
- Construction de nid - Batara souris
- Nid vide - Espèce indéterminée
- Nid avec oeufs - Tyran mélancolique
- Termitière - Espèce indéterminée
- Comportement nuptial - Ermite nain

Carte 2 : Localisation des indices de nidification de l'avifaune sur l'emprise du projet



Indices de reproduction et individus déplacés (reptiles)

AMO Création d'une cité judiciaire à Saint-Laurent-du-Maroni

Légende

 Emprise du projet

Indices de reproduction

 Oeufs prédatés (Iguane vert)

Individus déplacés

 Iguane vert (2 juvéniles)

 Rhinoclémyde ponctuée (1 juvénile)

Carte 3 : Localisations des spécimens de reptile déplacés et des indices de reproduction